



Procès-verbal

12 octobre 2016

École Lalande

Local 208 – 18h45

1. Ouverture de l'assemblée

M. Gaboriault ouvre l'assemblée à 18h55.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

Laguë, Pierre-Paul	Directeur
Dannel, Alexandre	Représentant des parents
Fortier, Audrey	Représentante des parents
Gaboriault, Solime	Représentant des parents
Hofbeck, Marie-Hélène	Représentante des parents
Trépanier, Lucie	Représentante des parents
Belmonte, Rebecca-Ann	Représentante du personnel enseignant
Dagenais, Christine	Représentante du personnel enseignant
Gagné, Rachel	Représentante du personnel enseignant
Roy, Catherine	Représentante du personnel enseignant
Corbeil, Marthe	Représentante du personnel de soutien
Louise Leroux	Commissaire CSMB
Absent	
Joseph, Marc-Arthur	Représentant de la communauté

3. Présentation des membres

Les membres font un tour de table pour se présenter.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Dannel propose l'adoption de l'ordre du jour.
Adoption à l'unanimité.

Résolution C.E.16/17-01-01

5. Élection à la présidence, à la vice-présidence et à la trésorerie

M. Laguë ouvre l'élection. Les membres proposent M. Gaboriault à la présidence, Marie-Hélène Hosbeck à la vice-présidence et Alexandre Dannel à la trésorerie. Ils ont tous les trois accepté leur nomination.

Mme Gagné propose l'élection pour trois postes.
Adoption à l'unanimité.

Résolution C.E.16/17-01-02

6. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 30 août 2016

Modifications:

Point de la Commissaire : Son nom est Madame Louise Leroux et non Levac.

Point 8.3 La proposition des enseignants apportées par M. Laguë :

Suivi au procès-verbal :

Toile d'ombre : La toile a été installée. Les membres se questionnent à savoir si elle est utilisée. Mme Corbeil dit que ce sont surtout les élèves du 1^{er} et 2^e cycle qui l'utilisent le plus souvent puisque ce sont eux qui ont accès à cette moitié de cour sur l'heure du dîner.

Amélioration de la cour : Mme Leroux souligne que le Monsieur le Maire attend toujours une invitation pour l'ouverture officielle. Les membres demandent à M. Laguë de contacter le Mairie pour venir prendre la photo et le remercier. M Laguë suggère que cette lettre soit co-signée par le CÉ, OPP et le Parlement.

Assemblée générale : M. Gaboriault suggère de reporter ce point à la prochaine rencontre pour revoir en même temps les résultats du sondage envoyé aux parents ainsi que les commentaires sur le nouvel horaire.

Sécurité autour de l'école : La problématique perdure et nous sommes impuissants face à ces parents récalcitrants. Nous avons besoin d'aide. Les membres proposent d'envoyer une lettre à la ville ainsi qu'au policier communautaire. Le CÉ mandate la commissaire pour s'informer de l'aide disponible à la CSMB.

Anglais enrichi : Mme Belmonte est allée voir M. Laguë après la dernière rencontre. Une entente a été convenue entre les deux pour de la libération. Le projet va bien en anglais et M. Normandeau est satisfait de la situation. Puisqu'il s'agit d'un projet pilote, M. Gaboriault suggère qu'un bilan soit fait vers le mois de mai au CÉ. Mme Belmonte est d'accord.

Mme Lucie Trépanier propose l'adoption du procès-verbal du 30 août.
Adoption à l'unanimité.

Résolution C.E.16/17-01-03

7. Membres de la communauté

M. Joseph est de retour cette année comme membre de la communauté.

M. Gaboriault contactera Mme Caroline Campeau pour voir si elle est disponible pour nous rejoindre au Conseil d'établissement.

8. Parole au public

Il n'y a pas de public.

9. Dossier du jour :

9.1 Rôle des membres du C.É.

M. Gaboriault apprécie le fait qu'au sein de notre CÉ, chacun a sa voix et c'est un aspect très important lors des échanges. M. Laguë rappelle que les membres sont là pour représenter l'ensemble des parents et des enseignants.

9.2 Calendrier des rencontres

Les membres ont décidé des dates de rencontre. Elles débuteront maintenant à 19 heures exactement.

Les dates retenues sont :

23 novembre, 18 janvier, 21 février, 28 mars, 2 mai, 30 mai et le 13 juin.

9.3 Adoption des règles de régie interne

Les membres ont reçu le document aujourd'hui. L'adoption est donc reportée à la prochaine réunion. D'ici là, les membres sont invités à lire le document et à faire part de leurs commentaires à M. Gaboriault qui nous présentera une version révisée.

10. Points de la direction :

10.1 Activités intégrées à l'enseignement (P.V.)

La première activité de masse aura lieu le 31 octobre : Chasse aux sorcières avec la compagnie Animagerie. L'activité se déroulera pendant toute la journée.

Mme Trépanier propose l'adoption de la dérogation à l'horaire.
Adoption à l'unanimité.

Résolution C.E.16/17-01-04

10.2 Modification au calendrier scolaire (P.V.)

Le calendrier qui a été adopté l'an dernier indique une journée pédagogique le 15 juin. Nous avons par la suite reçu une nouvelle directive du MEERS qui place un examen ministériel en mathématique lors de cette journée. Les enseignants proposent que la journée soit déplacée le 8 juin et que le 15 juin soit une journée de classe régulière.

Mme Belmonte propose l'adoption de la journée pédagogique au 8 juin.
Adoption à l'unanimité.

Résolution C.E.16/17-01-05

10.3 Budget C.É. – Modification - gestion financière (P.V.)

M. Laguë présente une proposition de réaménagement des postes budgétaires du CÉ et suggère que le CÉ garde un droit de regard et non de gérance sur les postes 79901 et 27003 (fonds réservés). Le poste 27000 sera maintenant géré par la direction et non par le CÉ.

Un vote est demandé pour chacun des aspects de la proposition.

Mme Dagenais propose d'accepter le réaménagement des postes budgétaires.
Adoption à l'unanimité.

Résolution C.E.16/17-01-06

Mme Gaboriault propose que le CÉ se garde un droit de gérance sur les fonds 79901 et 27003.

3 abstentions, 7 en faveur
Adoption à majorité.

Résolution C.E.16/17-01-07

Une demande est faite au département d'éducation physique de nous fournir, d'ici la fin de l'année, un plan de dépenses pour les fonds qui lui sont réservés.

Les membres souhaitent également revenir sur la définition de droit de gérance lors d'une prochaine réunion

10.4 Dépôt des critères d'inscription de la CSMB (P.I.)

M. Laguë dépose le document des critères d'inscription.

10.5 Révision des bassins

M. Laguë et M. Gaboriault nous annonce qu'une révision des bassins est en branle. Le Conseil des Commissaires prendra une décision le 1^{er} novembre. Une réunion pour les parents concernés aura lieu le 9 novembre. Notre école ainsi que des écoles avoisinantes seront touchées.

10.6 Demandes de financement (P.V.)

Les demandes de financement sont reportées puisque les règles établies l'an dernier stipulent que les demandes seront traitées lors de la deuxième séance du conseil, soit en novembre.

11- Point du service de garde et soutien

Il n'y a pas d'information à apporter.

12- Point du commissaire

Mme la Commissaire a quitté la réunion plus tôt.

13. Points du personnel enseignant et professionnel

Mme Roy demande aux membres du conseil des exemples d'informations qu'ils aimeraient recevoir de la part du personnel enseignant. Voici quelques exemples donnés: projets spéciaux, jeunes qui se sont démarqués, résultats du Cross-Country, les bons coups faits par les élèves et les enseignants, etc.

Mme Gagné demande de dérogation à l'horaire pour plusieurs activités sportives.

M. Dannel propose d'accepter les dérogations à l'horaire.
Adoption à l'unanimité.

Résolution C.E.16/17-01-08

Le Parlement a été assermenté mardi dernier. L'information sera diffusée auprès des parents par la télévision dans l'entrée principale et par l'Info-parents.

14. Points du comité Parentraide (OPP)

La Parentraide se rencontre demain. Une question est soulevée concernant le montant de 389\$ qui provient du Lecture-O-thon. Ce montant a été réservé pour la Parentraide lors du CÉ du mois de mai 2016.

15. Commentaires des parents

Les informations sur site web de l'école ne sont pas à jour. M. Dannel demande que le CÉ en fasse une priorité cette année. Le site web est désuet et la plate-forme, difficile à gérer. M. Laguë est d'accord avec cet énoncé, mais a fait le choix de ne pas y investir de l'argent. Il préfère mettre les sous aux services à l'élève. Mme Fortier suggère qu'un enseignant soit libéré pour le faire. Mme Hosbeck demande si un parent bénévole peut s'en occuper? M. Laguë fera les vérifications sur la marge de manœuvre que nous avons quant à la gestion (plate-forme et webmestre) et fera un suivi au prochain CÉ.

16. Varia

16.1 Formation CÉ

Mesdames Hosbeck, Belmonte et Roy ont assisté à la formation sur le Conseil d'établissement offerte par la CSMB. Les trois sont très satisfaites et recommandent cette formation. Mme Belmonte montre le cahier et une affiche distribués lors de la formation. L'affiche est disponible ici :

www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/Affiche_ConseilEtablissement_s.pdf

16.2 Facturation du SDG

Un membre souligne que la facturation du service de garde et du service de dîner n'est pas facile à comprendre puisque les tarifs et le nombre de jours de présence n'y sont pas inscrits. M. Laguë va s'informer à la CSMB et nous faire un suivi au prochain conseil d'établissement.

16.3 État de compte Effets scolaire

Certains parents se questionnent sur la nécessité de demander 9\$ en photocopie pour une seule matière. Les enseignants expliquent que les 9\$ représentent en fait 250 photocopies et que c'est pour l'année complète. Ces photocopies incluent des exercices, des devoirs et des évaluations.

16.4 Horaire des devoirs SDG

Le point est reporté au prochain CÉ.

16.5 Mode de fonctionnement

M. Gaboriault suggère que l'ordre du jour soit construit en fonction de l'importance des points à traités et des points de vote. Les membres s'entendent pour dire que les réunions se termineront au plus tard à 21h30 et les points non traités seront reportés au conseil suivant.

17. Levée de l'assemblée

M. Gaboriault lève l'assemblée à 21h45.